



## Le point de départ

Une forte demande sociale d'espaces publics inclusifs et apaisés interrogeant sur ce qui est réellement attendu par les habitantes et habitants.

**La question de départ : Comment prendre en compte les besoins des usagers dans des espaces publics inclusifs et apaisés pour qu'ils jouent pleinement leur rôle en faveur du vivre-ensemble et du lien social?**

Le groupe de travail a souhaité ainsi partir d'une **approche « humaine »**, considérant la diversité des publics, des usages et des modes de vie ainsi que d'une approche « technique » centrée sur des bonnes pratiques d'aménagement.

### Qu'entend-on par espaces publics?

- **Les espaces publics, au pluriel**, sont des lieux physiques accessibles au public, arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ils constituent le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité physique, d'une part, et de la gratuité d'accès, d'autre part.
- **L'espace public, au singulier**, évoque plus largement des espaces de débat politique et de confrontation des opinions privées. C'est l'espace ouvert, médiatique mais aussi numérique, où s'opèrent une pratique démocratique et une circulation des divers points de vue.

**Le vivre-ensemble et le lien social constituent les points communs de ces deux dimensions.** Le groupe de travail a défini ainsi l'espace public comme **les espaces privilégiés de développement du vivre-ensemble et du lien social.** Pour cette raison, c'est la question de la place de l'Humain dans l'espace public qui apparaît centrale et a servi de boussole à la réflexion du groupe.

## La méthode

Une démarche de travail qui nous a permis de mieux appréhender les enjeux et de monter en compétences sur le sujet

### Participer aux concertations pour explorer le sujet...



- Ateliers citoyens pour la révision du Schéma de cohérence territoriale
- Atelier « Apaisement Presqu'île »
- Atelier « espaces publics inclusifs » de l'Assemblée citoyenne du 25 juin 2022

### Organiser et intervenir dans des événements pour débattre et co-construire...



- Deux cafés-débats
- Une Assemblée citoyenne

### Rencontres avec de multiples acteurs pour enrichir nos réflexions...



- Caroline Huin et Samuel Martin de la direction de maîtrise d'ouvrage urbaine de la Métropole de Lyon
- Antoine Neto-Berenger, architecte urbaniste
- Annie Coudert, représentante de l'association Valentin Haüy
- Florent Ottello et Julie Bernard de l'association LALCA
- Gilbert Vaudey, historien, professeur, écrivain, et auteur

- Yves Marry, Délégué général de l'association « Lève les yeux »
- Anne-Laure Meriau, Urbaniste, Trésorière du Conseil des urbanistes, sur les enjeux urbains / usages et aménagement de l'espace public
- Ludovic Vievard et Sylvie Mauris Demourieux, sociologues de la ville, et Benjamin Pradel, sociologue-urbaniste

### Actions pour étudier les espaces publics métropolitains



- Deux marches exploratoires à Oullins et à Lyon Part-Dieu
- Un concours photo citoyen sur le thème « Des espaces publics inclusifs et apaisés et leurs contraires ».

### Lectures pour aller plus loin...



- La Charte des Espaces Publics
- Plusieurs fiches réalisées par le CEREMA et le CERTU
- Le schéma directeur d'accessibilité de la voirie et des espaces publics produit par la Direction De la voirie
- « Cohérences des dimensions » Le référentiel de conception et gestion des espaces publics produit par la Métropole de Lyon



## Les messages clés



**Rendre à l'espace public son hospitalité** : la Métropole doit mener des politiques adéquates en matière d'habitat et d'accompagnement social, et cesser les actions s'avérant excluantes par des interdictions ou des configurations inadaptées à certains usagers, privant ainsi le plein accès à l'espace public.

**Que l'humain et le bien vivre ensemble soient au cœur des préoccupations de l'aménagement des espaces publics** : pour avoir des espaces apaisés, il faut un volontarisme politique plaçant l'humain au cœur des réflexions, et prenant en compte les défis liés aux enjeux climatiques et de santé.



**Un déploiement des espaces de diversité sociale, intergénérationnelle et culturelle à accélérer** afin de recréer du vivre-ensemble et de renforcer les liens sociaux.

**Impliquer davantage les habitants en amont dans la conception et l'aménagement de l'espace public, pour faciliter son appropriation**

Une nécessaire articulation est à trouver avec les enjeux climatiques, sanitaires, économiques et de vivre-ensemble



**La définition d'un cap ambitieux en matière d'aménagement de l'espace public** : les 6 défis de la Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon méritent d'être intégrés à la réflexion de l'ensemble des projets du territoire de manière **globale et continue** dans le temps. Cette prise en compte systématique doit se faire de manière adaptée aux enjeux de chaque territoire (histoire, composition sociale...).

